

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES

DE L'IMMEUBLE "AGRIVAL"

130 bis rue de Belfort – B.P. 939 – 25021 BESANCON CEDEX

Tel. 03.81.65.52.41

Immeuble AGRIVAL

3, rue de Maulbronn

25800 LE VALDAHON

DELIBERATION POUR SIGNATURE DES MARCHES

Agrandissement Immeuble « AGRIVAL » à Valdahon

Le 25/04/2012

Dans sa séance du 25/ avril 2012,

Le Syndicat des copropriétaires de l'immeuble AGRIVAL, après publicité et mise en concurrence des marchés de travaux et suite à l'analyse des offres concernant la rénovation et l'extension de l'immeuble AGRIVAL à Valdahon, autorise Monsieur le Président à signer les marchés de travaux avec les entreprises suivantes, dont les offres ont été considérées comme économiquement les plus avantageuses :

LOTS		ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE en € HT
1	TERRASSEMENT VRD	DROMARD	17 002,28 €
2	GROS ŒUVRE	FORIEN	23 468,26 €

3	CHARPENTE METALLIQUE	BRISARD	17 080,00 €
4	BARDAGE TOLE COUVERTURE	BRISARD	25 530,80 €
5	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	DBM ALU	16 899,00 €
6	MENUISERIES INTERIEURES	BURLA	12 169,90 €
7	CLOISONS DOUBLAGES PLAFONDS / PEINTURES	BTT	26 202,29 €
8	PLAFONDS SUSPENDUS	BOLARD	9 118,86 €
9	CHAPES CARRELAGES	SGS	8 937,35 €
10	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES	HENRY	4 622,32 €
11	ELECTRICITE	ISB ELECTRICITE	18 211,00 €
12	CHAUFFAGE	GERMANN	16 383,99 €

Montant total du marché : 195 626,05 Euros HT

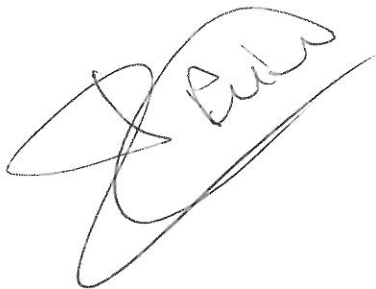
Les marchés ont fait l'objet d'une publicité et mise en concurrence, réalisées de la façon suivante :

- Presse écrite : avis d'appel public à la concurrence publié dans L'Est Républicain du 1^{er} mars 2011.
- Internet : diffusion de l'avis sur le site www.aapc.fr

Nombre d'offres reçues : 50.

Pour faire valoir ce que de droit.

Le Président de la Chambre d'Agriculture du Doubs
Daniel PRIEUR



Le Président de l'AER du Doubs
Claude HENRIOT

